



Comment peut-on être grammairien?

COMMUNICATION D'ANDRÉ GOOSSE

À LA SÉANCE MENSUELLE DU 10 AVRIL 1999

Chères consœurs, chers confrères, excusez-moi d'accaparer la parole et, qui pis est, pour un exposé sans pudeur.

D'une part, un secrétaire perpétuel est parfois contraint de se désigner autoritairement pour la communication mensuelle. Aucun autre membre n'était disponible parmi ceux qui répondent à un appel au pied levé.

D'autre part, le temps manquait pour un sujet vraiment sérieux, mais j'avais sous la main l'amorce d'une communication pour une réunion qui n'a pas eu lieu. Je l'ai achevée en l'adaptant à la circonstance nouvelle, en accentuant encore le côté personnel par facilité, puisque c'est le sujet qu'on a l'illusion de connaître le mieux, tout haïssable qu'il est ou qu'il soit.

Cet itinéraire d'un grammairien ne se donne pas comme un modèle à suivre; d'ailleurs chaque être humain est différent et on se fatiguerait en vain à chercher à copier autrui. Mon texte essaie de répondre à des questions que l'on me pose parfois, ce qui ferait croire qu'elles ne sont pas tout à fait dépourvues d'intérêt.

On ne naît pas grammairien, on le devient, plus ou moins tôt, sous des influences diverses. Grevisse, en quelque sorte sur commande, comme vous le verrez. Pour moi, assez tôt et sans commande. Il serait prétentieux de parler de vocation.

Habitant Houffalize, j'étais interne au collège de Stavelot, en classe de *poésie*, selon une dénomination devenue désuète, ou en seconde, mais cela aussi est désuet, car les réformateurs, pour montrer combien leur réforme est fondamentale, ont renversé l'ordre des années, en cinquième faut-il donc dire pour être compris des jeunes générations. Dès l'école primaire, j'avais été un bon élève de français,

mais j'étais devenu un moins bon élève tout court, car, malgré un maximum que j'avais eu à l'examen d'algèbre deux ans plus tôt, j'avais commencé à négliger les branches qui m'intéressaient moins, les mathématiques et les sciences. J'avais décidé depuis plusieurs années déjà de faire plus tard la philologie romane, par intérêt pour la littérature, la littérature belge notamment, intérêt que je ne devais pas à mes maîtres et qui s'explique sans doute par le fait que mon père m'a fait baigner tôt dans une atmosphère dont la poussière des livres était une composante indispensable. Quelques années auparavant (puisque, alors comme maintenant, on cesse de parler de grammaire au moment où les élèves seraient vraiment capables de réfléchir sur la langue qu'ils emploient), j'avais eu un autre maximum en grammaire justement, mais je n'ai pas le souvenir d'avoir, dans les années suivantes, donné une place particulière à la langue dans mes intérêts. J'avais pourtant spontanément acheté, à la librairie du collège, malgré un papier de guerre hésitant entre le gris et le beige, le *Précis de grammaire française*, d'un certain Maurice Grevisse dont j'avais entendu dire du bien, je ne sais par qui, précis qui avait supplanté dans les classes inférieures de mon collège la grammaire qui régnait jusqu'alors, celle de Lapaille. Ce Grevisse-là ne m'avait pas marqué. En revanche, dans une liste de livres d'occasion que commandait un condisciple qui se faisait passer pour un abbé (parce que le libraire accordait une réduction particulière aux ecclésiastiques), j'avais choisi un livre intitulé *Corrigeons-nous!* signé J. Deharveng, nom suivi des initiales S. J., donc un jésuite. Et voilà pourquoi je suis devenu grammairien, pourquoi la langue a supplanté la littérature dans ma motivation de futur romaniste.

Qu'avait donc de séduisant ce jésuite que ses citations révèlent lecteur assidu de *L'action française*? Il montrait que des juges auto-proclamés, de l'Académie française notamment, à qui l'on accordait un crédit aveugle se prétendaient gardiens de la langue en critiquant des évolutions lexicales, sémantiques et syntaxiques intégrées en fait à l'usage de tous, y compris des écrivains réputés, académiciens même, en fin de compte que ces juges prônaient une langue qui n'existait plus ou, dans plus d'un cas, qui n'avait jamais existé, comme la distinction de *second* et de *deuxième*.

C'est alors, en utilisant de façon peu respectueuse les marges mêmes de Deharveng, que j'ai commencé à relever dans mes lectures des attestations de

mots, de sens, de constructions. L'exemplaire fut une des victimes de l'offensive von Rundstedt — il y en eut bien d'autres, et de plus dramatiques, dans mon entourage même. En 1945, un de mes premiers achats a été celui de *Corrigeons-nous!* Et je n'ai plus jamais cessé de noter des faits de langue au cours de mes lectures diverses. Comme le docteur Knock ne se regardait pas dans le miroir sans émettre un diagnostic, il m'arrive de prendre des notes dans ce que j'ai écrit moi-même.

Mon ami Marc Wilmet a peu de sympathie pour Deharveng. Brillant théoricien jetant un regard aigu et aiguisé sur tout ce qu'on a écrit au sujet des catégories grammaticales et du fonctionnement de la langue, il trouve peu d'intérêt aux remarques portant sur des faits particuliers. Il n'est de vraie science que du général, mais, sauf erreur, Deharveng ne prétend jamais mettre au rang de la science ses petites recherches attentives. Un jardinier n'est pas un botaniste, encore moins un phytobiologiste. Il est pourtant injuste d'assimiler Deharveng aux auteurs de *Ne dites pas..., mais dites...* Deharveng ne se contente pas de sèches nomenclatures en deux colonnes que l'on trouve dans ces ouvrages, comme la brochure pour laquelle Omer Englebort (qui, dans mon enfance, était curé dans un village proche de Houffalize, comme son modèle l'abbé Pecquet) avait obtenu la collaboration du Français André Thérive. Même dans la synthèse sous-titrée *Aide-mémoire et additions*, a fortiori dans les six volumes qui rassemblent les chroniques parues dans un périodique destiné aux jeunes (vous avez bien entendu : aux jeunes!), Deharveng discute et critique les jugements sommaires, notamment de certains auteurs de *Ne dites pas..., mais dites...*; il explique, en tenant compte du passé, en utilisant à l'occasion des linguistes comme Nyrop ou Brunot, et surtout il démontre, en se fondant sur d'importants dossiers, auxquels contribuaient ses élèves de Saint-Michel, récompensés quand ils apportaient un bel exemple (avec référence précise, s'il vous plaît, exigence conforme aux règles scientifiques). Notre confrère Thomas Owen en fut, je crois, et peut-être nous rappellera-t-il un de ses souvenirs. Le titre impératif *Corrigeons-nous!* (avec point d'exclamation) ferait croire à une sorte de moraliste intransigent (ce qu'on n'attend pas normalement d'un jésuite), à une sorte de gendarme — et Deharveng joue parfois ce rôle, notamment à l'égard des belgicisms; je ne trouve d'ailleurs pas, quand je savoure la belle prose de Marc Wilmet, que ce rôle soit toujours malfaisant.

Pour conclure ce point, Deharveng donne une double leçon, encore utile à la fin du vingtième siècle. Quant à la méthode : la nécessité de l'observation, le refus de l'apriori, du *magister dixit*, le libre examen grammatical en quelque sorte. Quant au résultat : que la vérité absolue, intemporelle n'existe pas, que la logique ne règne pas en maîtresse, que l'erreur d'hier peut être la vérité d'aujourd'hui, que la langue est perpétuellement en mouvement.

Les puristes ne sont pas toujours parmi les grammairiens du dimanche. *La grammaire aujourd'hui* d'Arrivé, Gadet et Galmiche (1986) présente de manière rigide la répartition entre le pronom *en* et le possessif («J'en vois les défauts» et «Je vois ses défauts»), reprenant ce que Ferdinand Brunot considérait comme «une des règles les plus vaines et les plus fausses». Des linguistes d'aujourd'hui, surtout parmi ceux qui sont attentifs à la notion de grammaticalité, effacent difficilement de leur inconscient les blâmes qu'ils ont entendus dès l'école primaire dans la bouche de leurs maîtres.

L'opinion que l'usage est le maître des langues n'est pas propre à Deharveng; elle existait avant lui et elle subsiste après lui, dans la pratique surtout chez les Belges.

On comprendra qu'en achetant à vingt ans en première candidature, en 1946, la troisième édition du *Bon usage* — sur lequel Deharveng n'a pas été sans influence, Grevisse me l'a dit —, je me trouvais en pays de connaissance : le livre appliquait d'une manière systématique les principes que je viens de présenter.

Grevisse n'était pas un révolutionnaire de tempérament, d'une manière générale. Permettez-moi de divulguer un épisode familial : sa fille Marie-Thérèse a dû ronger son frein pendant une année, avant d'obtenir, grâce au plaidoyer du père Van Ooteghem, professeur de latin aux Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur (encore un jésuite), la permission de s'inscrire à l'Université de Louvain : ce n'était pas là la place des jeunes filles. Le fait qu'elle m'y ait rencontré a confirmé pendant un certain temps aux yeux de ses parents combien leurs craintes étaient justifiées; l'avis du chanoine Groult les a empêchés de retirer leur fille de l'université, alors que Grevisse me reprochait de faire des «solécismes» en conduite, le mot étant employé «en situation» puisqu'il était opposé explicitement — hommage tout de même — à mes connaissances grammaticales. Et pourtant nous étions, je vous le jure, des amoureux bien sages!

Revenons au *Bon usage*. Respectueux en principe de l'ordre établi, Grevisse avait ajouté au titre de la première édition : «en concordance avec la 8^e édition [qui venait de s'achever] du Dictionnaire de l'Académie française»; il supprimera ce patronage dès la deuxième édition, l'observation des faits l'ayant amené dans plus d'un cas à un constat de *discordance* avec l'Académie. C'est donc un révolutionnaire malgré lui. Un peu comme Bernanos, envoyé en Espagne par un journal de droite, a pris parti contre les évêques soutenant Franco.

L'apport ne se borne pas à cette mise en cause de bien des jugements normatifs : *Le bon usage* fournissait un cadre théorique qui, en 1936, était plus à la page que par exemple la terminologie grammaticale que le ministère belge venait tout juste de publier. Cet aspect était présenté avec une clarté parfaite, favorisée encore par une typographie remarquable.

Je rappelle la genèse de la publication pour ceux qui ne connaîtraient pas encore cette histoire instructive. Un collègue de Grevisse, à l'École des cadets, avait publié avec succès des manuels de mathématiques chez l'éditeur Wesmaël-Charlier de Namur. C'est le premier intercesseur : il recommanda Maurice Grevisse pour le rajeunissement d'une grammaire scolaire que l'éditeur avait depuis longtemps dans son fonds. Voilà ce qui justifie la formule de tout à l'heure : Grevisse est devenu grammairien sur commande, sa thèse de doctorat en philologie classique sur la langue d'Horace dans les Odes et les Épodes (1925) étant une sorte de préliminaire. Il se met donc à l'ouvrage, mais le rajeunissement devient refonte et le manuel devient traité. Une grammaire scolaire de sept cents pages, c'est impubliable, et Wesmaël-Charlier refuse le manuscrit. Grevisse le propose à deux autres éditeurs, Casterman à Tournai, l'Édition universelle à Bruxelles (l'éditeur de Deharveng!) : même refus. Je passe sur les péripéties ultérieures, qui aboutissent à l'heureux dénouement : grâce à l'entremise, deuxième intercesseur (j'en omets d'autres), de notre confrère Fernand Desonay, alors jeune professeur à l'Université de Liège, un bon imprimeur de petite ville, éditeur à l'occasion, Jules Duculot, accepte de courir le risque, et *Le bon usage* paraît à Gembloux en 1936.

Le succès ne tarde pas — les trois mille exemplaires sont épuisés en deux ans —, mais il n'est pas conforme aux attentes de Grevisse, qui persistait à croire qu'il avait écrit un manuel pour l'enseignement secondaire. Wesmaël-Charlier avait

raison : le public scolaire n'a pas marché. Jules Duculot a compris le premier qu'il y avait un autre public, auquel Grevisse n'avait pas pensé : celui des professeurs, des avocats, des ecclésiastiques, des écrivains, qui ont été contents de mettre sur leur table de travail, à côté du dictionnaire, non pas une grammaire scolaire avec les rudiments, mais un traité clair, bien organisé, qui répondait avec précision et largeur de vues aux questions qu'ils se posaient quand ils devaient écrire. C'est dans la presse quotidienne que paraissent les premiers comptes rendus; en outre, des compliments plus experts : ceux de Joseph Hanse dans la revue *Les études classiques*. Après la guerre, le 8 février 1947, un article retentissant d'André Gide dans le supplément littéraire du *Figaro* lance Grevisse en France. Gide s'était gardé de préciser que l'auteur était belge, pensant à juste titre que les Français n'étaient pas prêts à prendre en Belgique leurs leçons de français. Aujourd'hui cette crainte a disparu. Plutôt que des écrivains, je citerai Georges Brassens, ce qui ne déplaira pas à Marc Wilmet.

Révolutionnaire malgré lui, Grevisse serait-il aussi un linguiste malgré lui? Il ne pensait pas non plus avoir écrit un ouvrage de linguistique. La bibliographie, établie (si mes souvenirs sont exacts) avec la collaboration de Maurice Delbouille, n'apparaîtra que dans la deuxième édition. La première n'a été envoyée à aucune revue spécialisée, ni à aucun linguiste, sauf, avec la prudente recommandation d'un intermédiaire, à Ferdinand Brunot, lequel remercie avec des compliments assez vagues et en tirant un peu la couverture à soi. C'est seulement la deuxième édition (1939) qui est envoyée à la revue *Le français moderne*, où Jacques Damourette publie le premier compte rendu de linguiste, tout à fait favorable. Viendront après la guerre le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, les revues allemandes, etc. (en partie avec ma collaboration). Un public manqué, deux de trouvés, quoique imprévus, le dernier assurant au *Bon usage* une diffusion vraiment internationale. Dans les universités du monde entier, il n'est pas de séminaire de français où ne se trouve un Grevisse.

Le dernier public est aussi le plus critique : il reproche volontiers à Grevisse des insuffisances du point de vue linguistique auquel il ne pensait pas. Il faut néanmoins l'utiliser. D'une part, pour exposer une théorie neuve, il est bon de l'opposer à Grevisse, qui donne à ce que l'on appelle la grammaire traditionnelle son expression la plus représentative, notamment parce que la plus claire et la plus

répandue. D'autre part, l'énorme documentation présentée dans le livre en fait un *corpus* incomparable, utile indépendamment des considérations générales ou théoriques que le linguiste veut exposer.

Un malentendu parmi ceux qui ne sont pas vraiment familiers avec l'ouvrage : sur la foi du titre ou simplement parce que grammaire traditionnelle signifierait nécessairement grammaire normative étroite. Grevisse, en recourant dans certaines interviews à la métaphore biblique des brebis et des boucs, donnait parfois lui-même le change. En fait, brebis ou boucs, les auteurs allégués (plus de cinq cents) sont si nombreux et si variés que la description englobe les divers niveaux ou registres de langue, même l'oral, quoique la documentation soit exclusivement écrite. En ajoutant sans cesse d'une édition à l'autre de nouveaux exemples, Grevisse suit l'évolution et ses jugements normatifs s'adaptent en conséquence. Les écrivains le sentent comme un libérateur et non comme un juge enfermé dans un code préétabli.

Une double coïncidence, une année perdue entre le secondaire et l'université pour des raisons toutes différentes, auxquelles il a été fait allusion ci-dessus, a eu pour conséquence que Marie-Thérèse Grevisse et moi nous nous sommes trouvés à Louvain dans la même année, non pas sur le même banc, car, à cette époque préhistorique, les premiers rangs des auditoires à Louvain étaient d'abord réservés aux religieuses, puis aux jeunes filles (les religieuses n'appartenant pas pour nous à la catégorie des jeunes filles); les garçons ne venaient qu'ensuite, sans place particulière pour les abbés. J'ai demandé à Marie-Thérèse de poser des questions à son père, parfois même elle lui a transmis des objections. Nous avons ensuite élargi nos sujets de conversation et je suis devenu le gendre de Grevisse, puis son auditeur non muet et enfin son dauphin.

À Louvain, en candidature, j'ai découvert, sans participer à l'angoisse de mes camarades, la phonétique historique et la morphologie. Soucieux de remonter le plus haut possible, j'ai consacré mon mémoire de licence et ma thèse de doctorat à un chroniqueur liégeois du quatorzième siècle, ce qui me forçait aussi à approfondir l'étude du dialecte, tout cela sous la houlette d'un maître exigeant, Orner Jodogne. J'avais même l'intention de choisir comme cours à option la

grammaire comparée des langues indo-européennes d'Albert Carnoy. Omer Jodogne m'en a dissuadé. Ce cours, destiné aux étudiants de philologie classique, était sûrement hors de ma portée. Il était même inaccessible à ces derniers. Aussi la tricherie était-elle d'application générale. On raconte qu'une religieuse avait demandé à sa supérieure la permission de faire comme les autres, et l'histoire ajoute que la supérieure avait répondu avec résignation : «Si tout le monde le fait...», ce qui suppose une conception morale discutable. En licence, la syntaxe vue par Joseph Hanse, qui n'était pas encore l'auteur du *Dictionnaire des difficultés*, un an sur la négation, un an sur l'accord du participe passé, rentrait tout à fait dans mes cordes. Les notes prises au cours étaient complétées avant la fin de l'année par toutes sortes d'additions personnelles. Je me permettais souvent d'intervenir, ce que Hanse acceptait volontiers, sauf qu'un jour, excédé, il mit fin à la discussion par un «D'ailleurs, vous n'avez pas le sens de la langue», dont je ne lui ai pas gardé rancune, pour la simple raison que je ne l'ai pas cru. Je noterai que, dans toutes ces matières, la linguistique générale, la linguistique pure avait peu de place. J'ai lu Saussure, Bally et d'autres sans y avoir été encouragé. Le résultat est que le grammairien n'a pas fait place au linguiste. Je revendique seulement le premier titre.

Successeur désigné par Maurice Grevisse, notamment dans une émission que Bernard Pivot est venu enregistrer avenue Brugmann, j'ai eu l'occasion d'être mis à l'épreuve quand Grevisse m'a demandé de rédiger une version plus moderne de son *Précis de grammaire française*, parue l'année même de la mort de mon beau-père. La *Nouvelle grammaire française* a eu un certain succès, mais l'éditeur continue à réimprimer le *Précis*, qui satisfait mieux ceux qui, élèves ou professeurs, l'ont eu comme manuel. L'apprentissage de la grammaire se fait sur des esprits pour ainsi dire vierges, qui reçoivent cette initiation et sa reprise d'année en année comme des évidences, comme les réponses d'un catéchisme. Celui qui a appris que le conditionnel est un mode ne peut accepter la contestation de cette vérité. Le bon élève qui a appris comment s'accorde le participe passé des verbes pronominaux, a été persuadé, convaincu que ce être-là n'est pas *être*, mais que *ce* être-là est *avoir*; sans vouloir vous offenser, je suis sûr que les anciens bons élèves qui m'écoutent acceptent docilement ce tour de passe-passe, ignorant d'ailleurs

que jusqu'au dix-huitième siècle ce être-là était bel et bien un *être*, et que les usagers accordaient, sans couper les cheveux en quatre, sans état d'âme, le participe avec le sujet : «Nous nous sommes *rendus* [d-u-s] tant de preuves d'amour», c'est dans Corneille; j'aurais pu citer le grammairien Vaugelas lui-même et bien d'autres. Tout cela est estompé parce que nous lisons les classiques dans notre orthographe, et non dans la leur. Autre tour de passe-passe, auquel la plupart des linguistes actuels contribuent. Je constate que je suis un des rares à considérer comme illogique de traiter Malherbe autrement que Montaigne, auteurs que peu d'années séparent pourtant.

En dauphin conscient de sa destinée, mais aussi en grammairien ayant, d'une part, constitué sa propre documentation (à laquelle Grevisse recourait assez souvent), ayant réfléchi, d'autre part, de façon plus théorique, à ce que devait être une description comme celle du *Bon usage* cinquante ans après la première édition, je me suis peu à peu convaincu que mon rôle de successeur impliquait une refonte de l'ouvrage pour faire disparaître des défauts qui me semblaient manifestes et que des spécialistes n'avaient pas manqué de relever.

En même temps, il ne fallait pas oublier que les linguistes ne constituent pas le seul public et il ne fallait pas écarter les autres lecteurs en ne répondant plus aux questions qu'ils se posent — à mon avis légitimement — ou rebuter ce public-là par une rédaction accessible seulement aux initiés. La terminologie traditionnelle, dont on a dit beaucoup de mal, serait sauvegardée le plus possible, mais les définitions devaient avoir une rigueur nouvelle pour que chacune des catégories soit adaptée à l'ensemble des mots qu'elle recouvre, et seulement à ceux-là. Il était inacceptable, par exemple, que le verbe soit défini par des caractères qui conviennent aussi à des noms ou à des adjectifs, ou encore que, l'adverbe étant défini comme «mot invariable que l'on joint à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe pour en modifier le sens», on introduise sous une telle étiquette un mot comme *oui*, qui n'est jamais joint à un verbe, adjectif ou adverbe pour en modifier le sens. Il ne s'agissait pas d'être à la mode, quoique, il ne faut pas se leurrer, nous soyons nécessairement influencés par les idées de notre temps : plus d'une *évidence* de 1999 sera traitée de naïveté dans cinquante ans.

Le souci de cohérence, tel que je l'ai présenté il y a un instant, la force de ce que je croyais être la réalité des faits, cela m'a en quelque sorte contraint à

beaucoup de changements, dans les définitions, dans le plan général, dans la place occupée par les faits particuliers; cela m'a contraint même, quoique rarement, à innover, au risque, sur ces points-là, de convaincre plus difficilement. L'avantage de la *Nouvelle grammaire française*, c'est que les dimensions modestes du livre ont permis de dominer la matière d'une manière globale et d'éviter des contradictions ou disparates, moins faciles à percevoir quand on fait une nouvelle rédaction impliquant des milliers de détails, ce qui est le cas du *Bon usage*.

Quand j'ai envoyé la dernière édition du livre à Alain Bosquet, il m'a écrit une lettre où il ajoutait à ses compliments des reproches portant sur le choix des références : Votre équipe, disait-il en substance, cite trop peu les poètes, ainsi que X parmi les prosateurs, mais Z trop souvent (je tais les noms, car il s'agit d'auteurs vivants), a fortiori de simples journalistes. Je lui ai répondu qu'il n'y a pas d'équipe et que, par conséquent, les dépouillements doivent beaucoup au hasard et, quand il s'agit d'une question neuve, aux lectures du moment. *Le bon usage*, tel que je le conçois, ne se confond pas avec une anthologie, mais ambitionne de décrire la langue dans sa totalité, en caractérisant chaque fait selon son usage réel : langue commune, langue littéraire, langue écrite, langue parlée, langue familière, archaïsme, néologisme, régionalisme, vulgarisme, fréquence ou rareté, etc. Les seuls exemples littéraires ne suffisent pas. Pour la vitalité de *quelque* au sens *d'environ* («quelque vingt ans»), le témoignage du chroniqueur financier du *Monde* importe plus que celui d'André Gide; pour la survivance de *partant* au sens de «par conséquent», l'usage qu'en fait un linguiste plus que celui d'un académicien. Pour le genre de *télécabine*, les rédacteurs des *Guides verts* Michelin sont des experts. Pour la localisation de *s'il vous plaît* lorsqu'il s'agit de présenter quelque chose, une phrase entendue dans la bouche d'un serveur d'auberge de Châtillon-sur-Chalarone a son prix.

Cette présentation a pour conséquence de rendre rare l'emploi du mot *faute*. Il n'est guère adéquat que pour des accidents de morphologie, comme *des chevaux ou vous disez*. «Ce n'est pas français» est une formule absurde quand elle est utilisée autrement que pour des faits transposés de sa propre langue par un étranger. Le maître d'hôtel du Gaulois me demandait la semaine dernière si *doubler une classe* est une faute. Je ne pouvais que lui répondre : c'est un usage ancien devenu régional. La prononciation [pro] est historiquement meilleure que [pwaro], pour

laquelle un accident régional (mais la région est au centre de la France) a réussi à s'imposer dans l'orthographe commune *poireau*. Où est la faute? Où serait la faute dans *septante*? Mais la femme de notre collègue Jacques Pohl s'est vu refuser un chèque en Bretagne parce qu'elle avait écrit ce mot. «J'ai une *cloche* au pied» fait rire beaucoup de Français. Si l'on veut éviter de faire rire, de se singulariser, de ne pas être compris (c'est plus important), il faut apprendre à choisir parmi les moyens qu'offre la langue celui qui est adapté aux circonstances, aux lieux, au type de communication, etc. Il y a donc, pour exprimer une seule chose, plusieurs bons usages possibles. Malgré le singulier du titre, c'est à cela que voudrait servir *Le bon usage*.

Copyright © 1999 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Référence bibliographique à reproduire :

André Goosse, *Comment peut-on être grammairien ?* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1999. Disponible sur :
<<http://www.arlfb.be/ebibliotheque/communications/goosse100499.pdf>>